

**DREAL des
Pays-de-la-Loire**

Octobre 2012

Généralités sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

- 1- Qu'est-ce qu'une ICPE ?
- 2- Vie et mort d'une ICPE ...
- 3- Rôle de l'inspection des installations classées

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et log.

Présent
pour
l'avenir

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Qu'est-ce qu'une ICPE ?

Une ICPE est :

- une activité **fixe**
- à caractère **industriel ou agricole**
- susceptible d'entraîner sur son **environnement** des **impacts** ou des **risques**, notamment pour la sécurité et la santé des riverains :
 - impacts environnementaux
 - risques d'accidents
 - risques sanitaires ...

Qu'est-ce qu'une ICPE ?

différents types d'ICPE

Une **nomenclature** (décret) liste les activités classées :

- en fonction du type d'activité
- en fonction des substances stockées ou employées

Des **niveaux de classement** des ICPE sont définis par la nomenclature, en fonction de seuils :

- D : déclaration (avec ou sans contrôle)
- E : enregistrement
- A : autorisation
- AS : autorisation avec servitudes (dont sites SEVESO)

Qu'est-ce qu'une ICPE ?

nomenclature des ICPE

N° et désignation de la rubrique ICPE

Catégorie d'ICPE

Rayon d'affichage pour les EP (km)

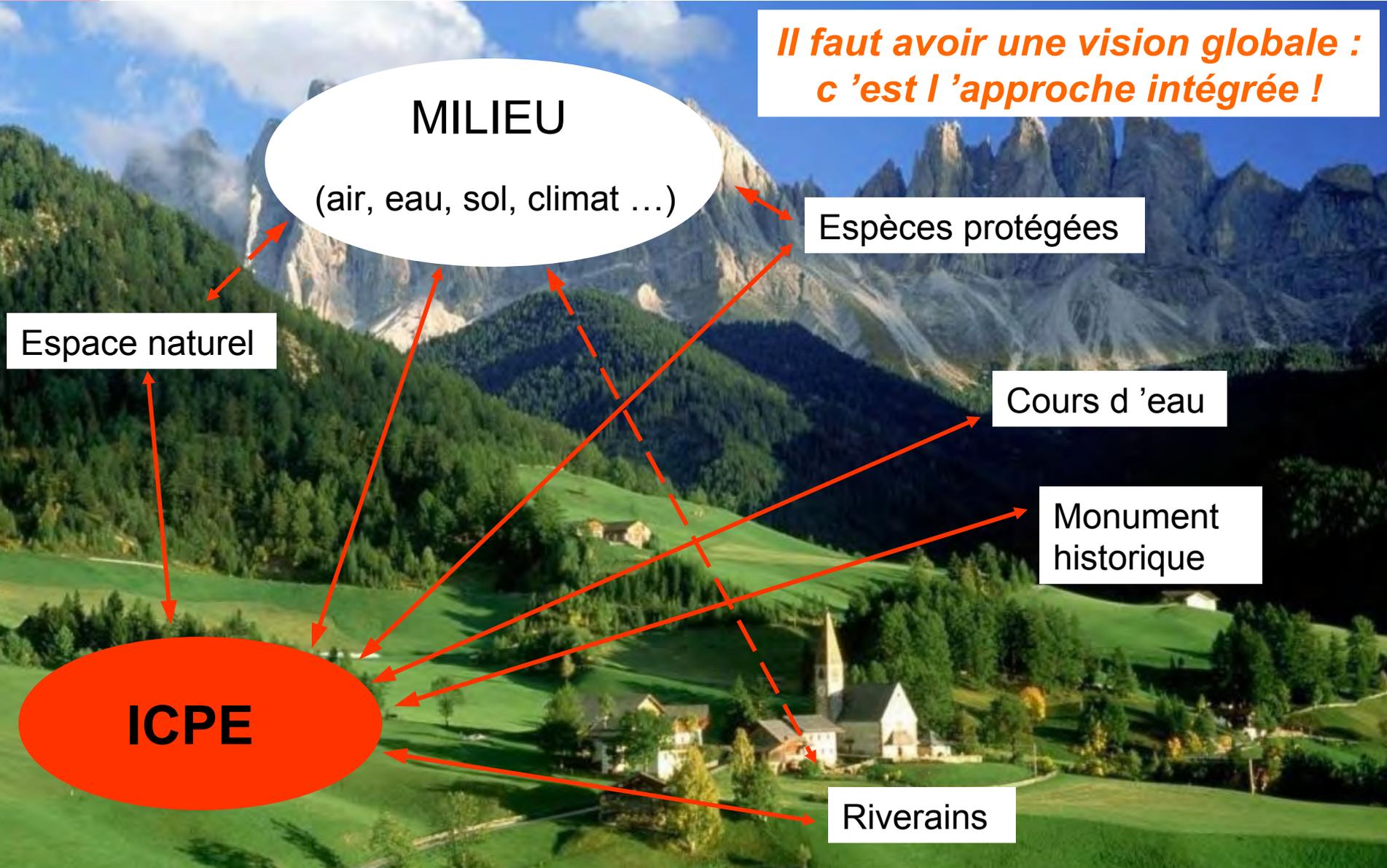
		C (1)	(2)
1432	Liquides inflammables (stockage en réservoirs manufacturés de). 1. Lorsque la quantité stockée de liquides inflammables visés à la rubrique 1430 susceptible d'être présente est : a) Supérieure ou égale à 50 t pour la catégorie A AS 4 b) Supérieure ou égale à 5 000 t pour le méthanol AS 4 c) Supérieure ou égale à 10 000 t pour la catégorie B, notamment les essences y compris les naphtes et kérosènes, dont le point éclair est inférieur à 55°C (carburants d'aviation compris) ... AS 4 d) Supérieure ou égale à 25 000 t pour la catégorie C, y compris les gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles) et les kérosènes dont le point éclair est supérieur ou égal à 55°C AS 4 2. stockage de liquides inflammables visés à la rubrique 1430 : a) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 100 m ³ A 2 b) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 10 m ³ mais inférieure ou égale à 100 m ³ DC		
2252	Cidre (préparation, conditionnement de) La capacité de production étant : 1. supérieure à 10 000 hl/an A 1 2. supérieure à 250 hl/an, mais inférieure ou égale à 10 000 hl/an D		



Qu'est-ce qu'une ICPE ?

Impacts, risques, enjeux

*Il faut avoir une vision globale :
c'est l'approche intégrée !*



Qu'est-ce qu'une ICPE ?

... les évidences

Raffinerie



Dépôts de produits chimiques...



Carrière



© S. Gominet (IRMa)

Papeterie



Qu'est-ce qu'une ICPE ?

... mais aussi dans notre vie de tous les jours



Station service



Pressing



Exploitation agricole



Atelier mécanique



Tour aéro-réfrigérante

Qu'est-ce qu'une ICPE ?

réglementation des ICPE

- objectif : **prévention** des accidents majeurs, des pollutions, des effets sur la santé, des nuisances de voisinage
- une réglementation qui **évolue** (transposition de directives, adaptation au progrès technique, retour d'expérience...)
- 2 « niveaux » de réglementation
 - national (issu du décret impérial du 15/10/1810) :
livre V du code de l'environnement, arrêtés ministériels...
 - spécifique à chaque installation A ou AS :
arrêtés préfectoraux



Qu'est-ce qu'une ICPE ?

réglementation des ICPE

- principes régissant la réglementation ICPE :
 - **proportionnalité** : cohérence entre les moyens requis et l'importance du risque
 - **spécificité** : pertinence par rapport à l'ICPE et son environnement
 - **transparence** : claire et justifiée
- que peut-on trouver dans les textes :
 - **procédures** encadrant la vie des ICPE
 - obligations des exploitants d'ICPE
 - **valeurs limites d'émission** (dans l'air, l'eau...)
 - obligation de mise en œuvre des **meilleures techniques disponibles** (MTD des BREF), **réduction du risque** à la source

Situation régionale des installations classées au 31/12/2011

- **16 765** installations soumises à **déclarations** (~450 000 en France)
- **4 044** installations soumises à **autorisation** (~43 600 en France)
 - dont **102** installations **prioritaires nationales** (6500 en France dont 3100 élevages) : *installations qui présentent les impacts/risques les + importants au niveau national*
 - dont **843** installations/**600** élevages relevant de la directive **IPPC** (bientôt directive **IED**) : *installations qui présentent des impacts notables*
 - dont **237** carrières (4200 en France)
 - dont **2300** élevages (15 300 en France)



Situation régionale des 102 installations prioritaires nationales (cf. circulaire du 25/03/2005)

43 établissements Seveso (*616 en France*)

23 sites prioritaires pour leurs rejets dans l'air :

rejets > 200 t/an Nox, > 100 t/an COV...

5 sites pour leurs rejets dans l'eau :

> 100 t/an DCO dans un cours d'eau à faible débit, > 2 t/an chrome...

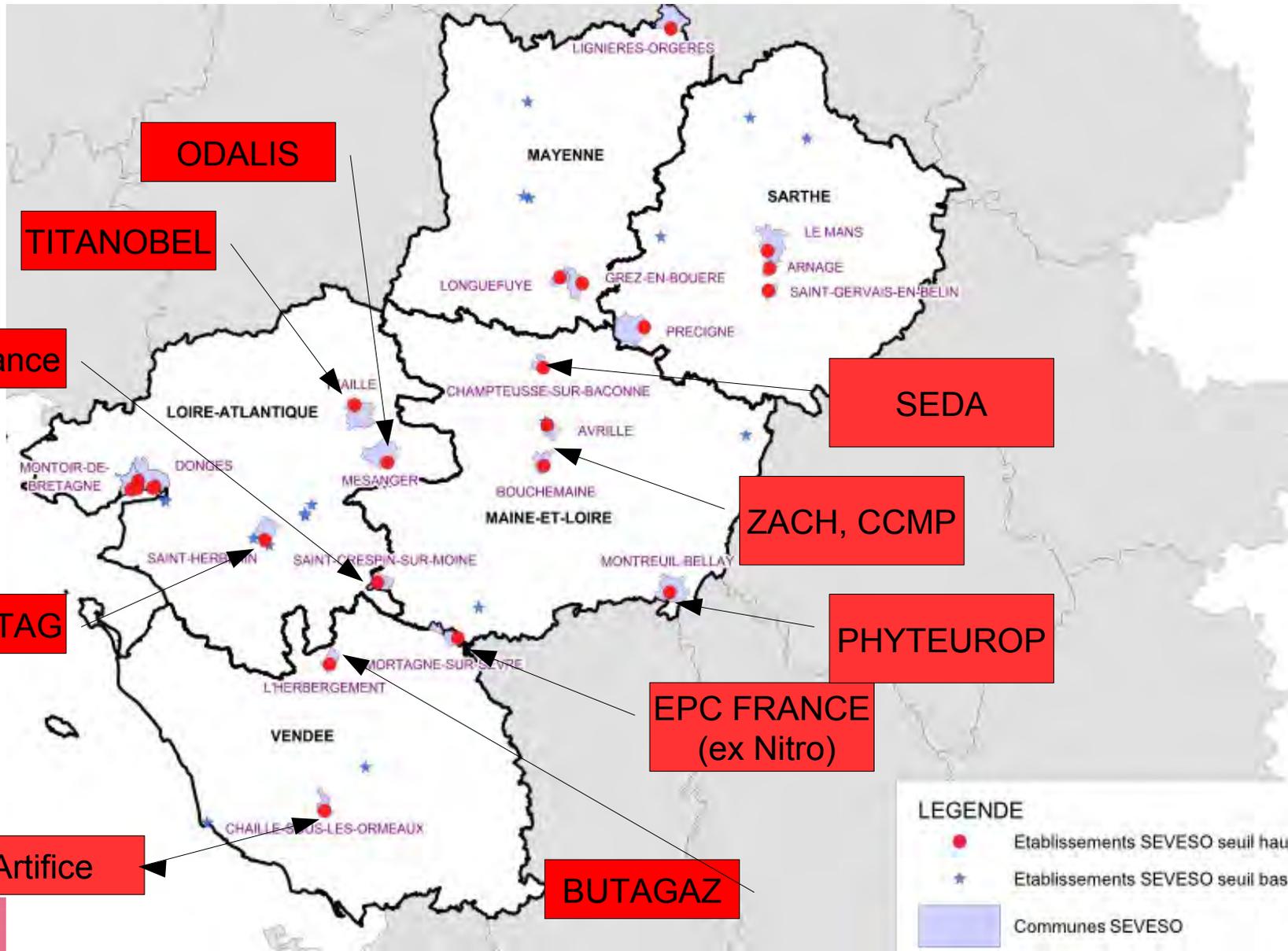
20 pour l'aspect déchets : traitement de déchets dangereux, incinération, stockage, au delà de seuils

7 sols pollués appelant une action de l'inspection

19 élevages : quantité d'azote produit > 30 000 t/an et rayon d'épandage > 15 km



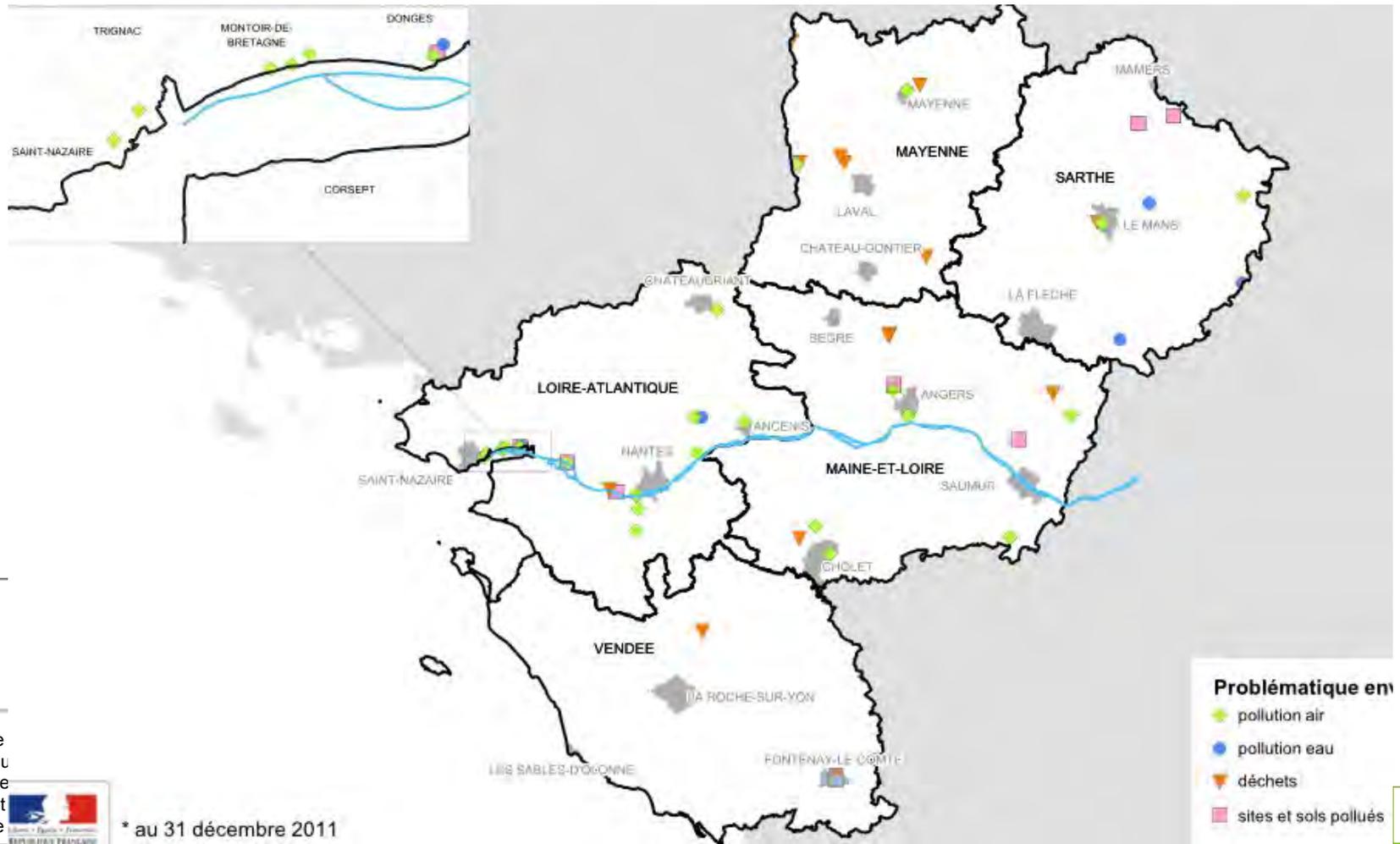
Les établissements prioritaires Seveso seuil haut et bas



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Les établissements prioritaires nationaux air, eau, déchets et sols pollués

Secteurs : raffinerie, cimenterie, grandes installations de combustion (GIC), application de peintures, traitement de surface...



Les établissements prioritaires nationaux air, eau, déchets et sols pollués

VENDEE (quelques exemples)



-  pollution air
-  pollution eau
-  déchets
-  sites et sols pollués

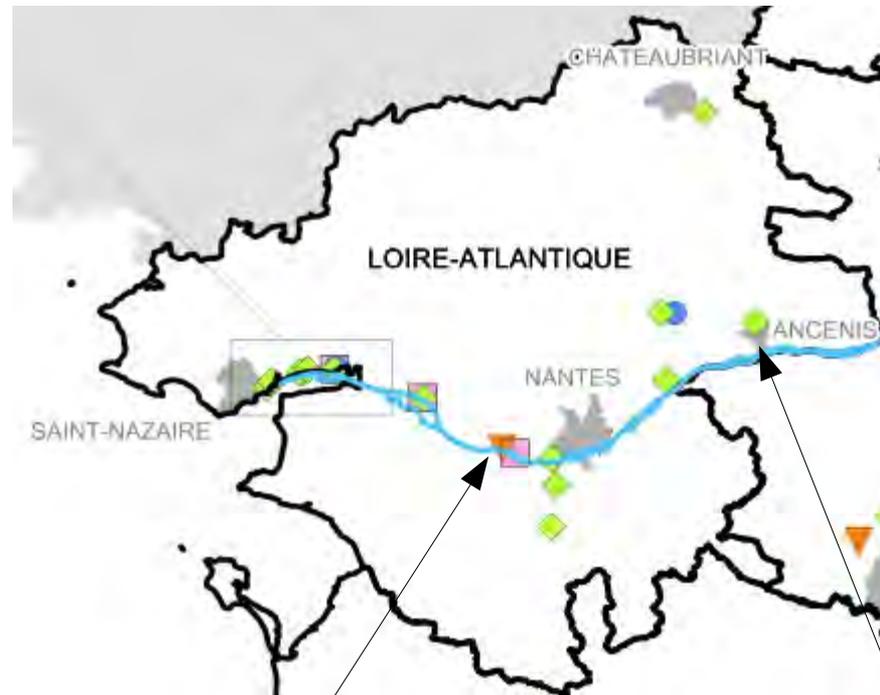
Oeufs geslin

SNAM Antipol



Les établissements prioritaires nationaux air, eau, déchets et sols pollués

LOIRE ATLANTIQUE



-  pollution air
-  pollution eau
-  déchets
-  sites et sols pollués

Arc en Ciel (UIOM)

Fonderie BOUYER



Les établissements prioritaires nationaux air, eau, déchets et sols pollués

MAINE ET LOIRE



-  pollution air
-  pollution eau
-  déchets
-  sites et sols pollués

Bouyer Leroux (CET)

ZACH



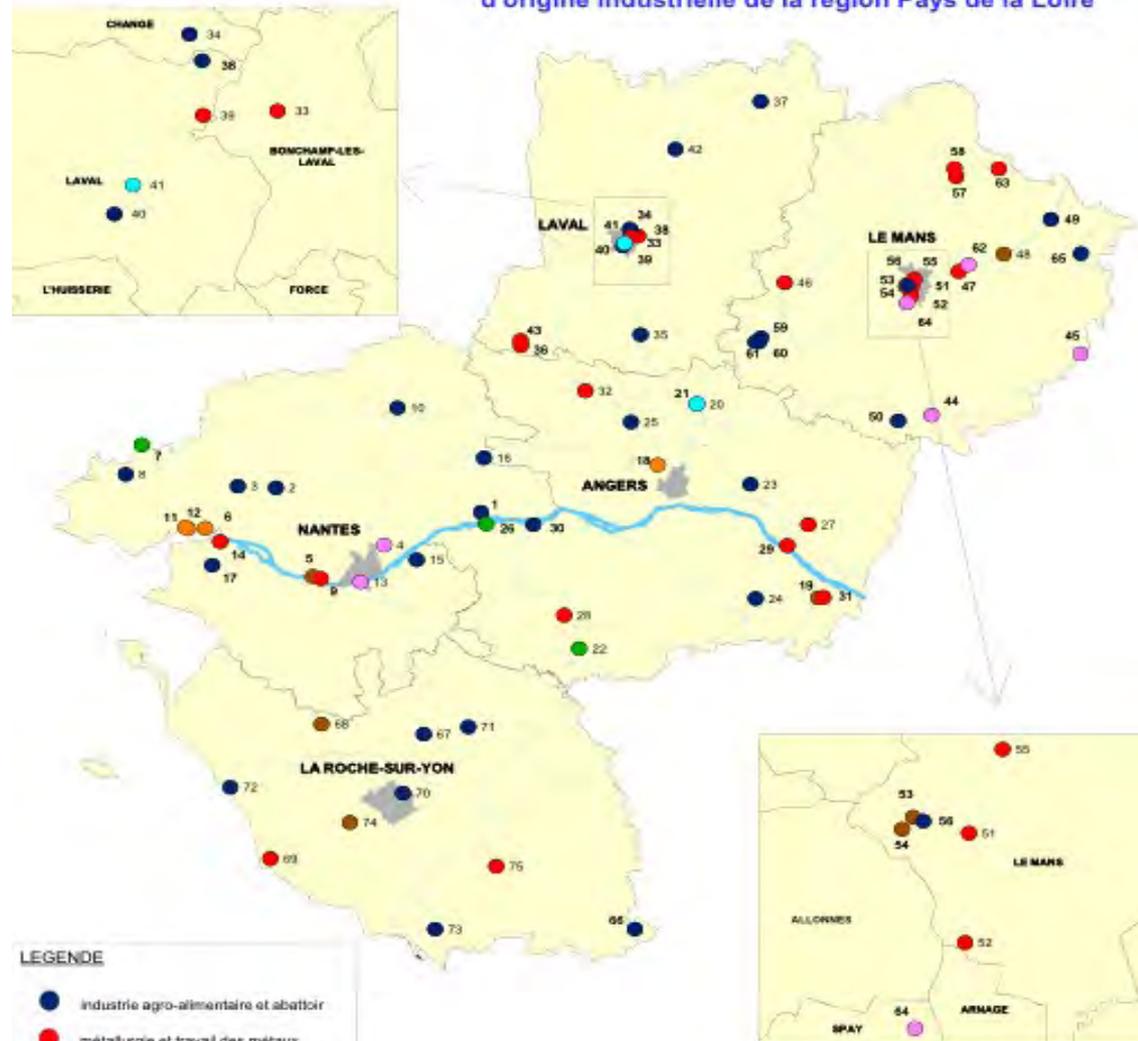
Les élevages

- 2eme région française avec **2300 élevages** soumis à autorisation (600 IPPC) et ~ 12 000 déclarations
- suivis par les DD(CS)PP : directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des population (ex-DDSV)



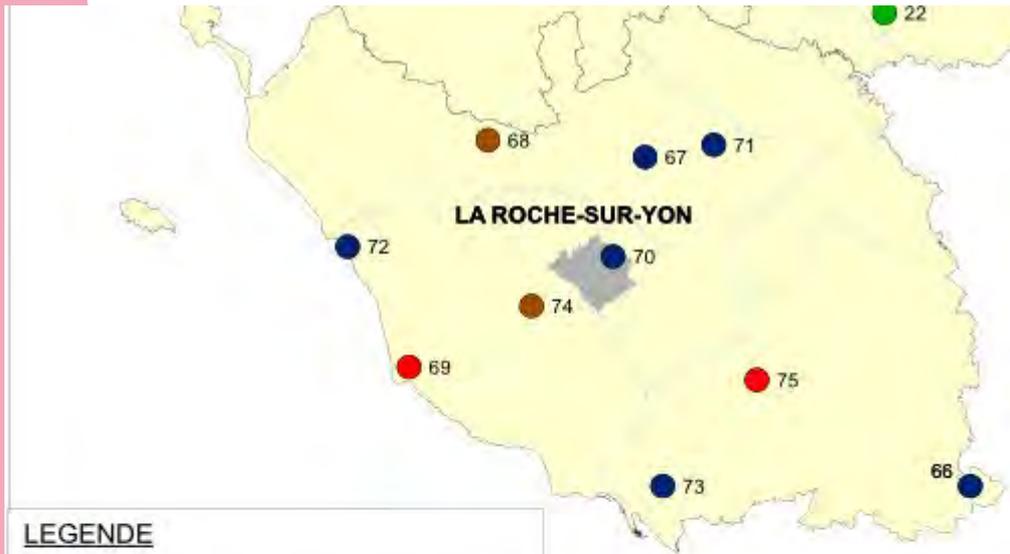
Les enjeux régionaux : rejets aqueux(1/6)

Ces 75 établissements représentent 80 % de la pollution d'origine industrielle de la région Pays de la Loire



=> 75 ICPE représentent 80% de la pollution d'origine industrielle

Les enjeux régionaux : rejets aqueux (2/6)



VENDEE

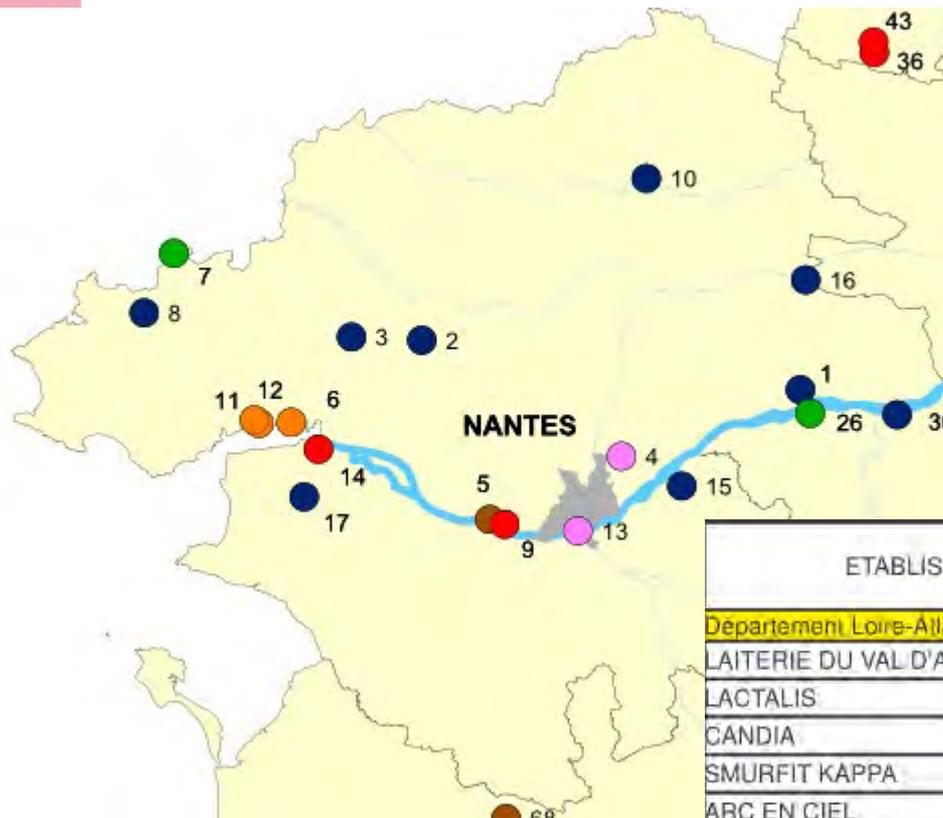
LEGENDE

- industrie agro-alimentaire et abattoir
- métallurgie et travail des métaux
- industrie du papier et du tabac
- industrie du cuir et du textile
- industrie pétrolière et chimique
- traitement et élimination des déchets
- autres filières

ETABLISSEMENT	SECTEUR D'ACTIVITE	COMMUNE
Departement Vendée - 10 établissements		
SIFDDA CENTRE (ex SARIA)	Équarrissage	BENET
LES OEUFS GESLIN	Industrie agro-alimentaire	CHAUCHE
GEVAL - La Croix	Traitement des déchets	GRAND'LANDES
DRAHTZUG STEIN SAPROFIL	Métallurgie et travail des métaux	OLONNE SUR MER
SOCOPA VIANDES	Abattoir	ROCHE SUR YON (LA)
ARRIVE	Abattoir	SAINT FULGENT
GENDREAU SAS	Industrie agro-alimentaire	SAINT GILLES CROIX DE VIE
USVAL	Industrie agro-alimentaire	SAINT MICHEL EN L'HERM
GEVAL - CSD du Beignon	Traitement des déchets	SAINTE FLAIVE DES LOUPS
REINAL	Métallurgie et travail des métaux	SAINT AUBIN LA PLAINE

Les enjeux régionaux : rejets aqueux (3/6)

LOIRE ATLANTIQUE



- industrie agro-alimentaire et abattoir
- métallurgie et travail des métaux
- industrie du papier et du tabac
- industrie du cuir et du textile
- industrie pétrolière et chimique
- traitement et élimination des déchets
- autres filières

ETABLISSEMENT	SECTEUR D'ACTIVITE	COMMUNE
Département Loire-Atlantique : 16 établissements		
LAITERIE DU VAL D'ANGENIS	Industrie agro-alimentaire	ANGENIS
LACTALIS	Industrie agro-alimentaire	BOUVRON
CANDIA	Industrie agro-alimentaire	CAMPBON
SMURFIT KAPPA	Industrie du papier et du carton	CARQUEFOU
ARC EN CIEL	Traitement des déchets	COUERON
TOTAL FRANCE	Raffinerie	DONGES
CHARIER CM - Carrière	Industrie extractive	HERBIGNAC
HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	Industrie agro-alimentaire	HERBIGNAC
ARCELORMITTAL Atlantique et Lorraine	Métallurgie et travail des métaux	INDRE
SARVAL	Équarrissage	ISSE
YARA FRANCE	Industrie chimique	MONTOIR DE BRETAGNE
OTOR PAPETERIE	Industrie du papier et du carton	NANTES
CEZUS	Métallurgie et travail des métaux	PAIMBOEUF
VAL NANTAIS	Industrie agro-alimentaire	SAINT JULIEN DE CONCELLES
LES VOLAILLES DE ST MARS	Industrie agro-alimentaire	SAINT MARS LA JAILLE
LAITERIE SAINT PERE	Industrie agro-alimentaire	SAINT PERE EN RETZ



Les enjeux régionaux : rejets aqueux (4/6)



MAINE ET LOIRE

- industrie agro-alimentaire et abattoir
- métallurgie et travail des métaux
- industrie du papier et du tabac
- industrie du cuir et du textile
- Industrie pétrolière et chimique
- traitement et élimination des déchets
- autres filières

Département Maine-et-Loire : 15 établissements

ZACH SYSTEM	Industrie chimique	AVRILLE
STEP Beaufort en Vallée (avec rejet ind)	STEP	BEAUFORT-EN-VALLEE
COMPAGNIE EUROPEENNE TANNAGE	Industrie du cuir	CHATEAUNEUF SUR SARTHE
DUPIRE	Industrie du cuir	CHATEAUNEUF SUR SARTHE
MFP MICHELIN	Industrie caoutchouc et plastiques	CHOLET
TESSIER	Industrie agro-alimentaire	CORNILLE LES CAVES
FRANCE CHAMPIGNON	Industrie agro-alimentaire	DOUE LA FONTAINE
SOVIBA	Abattoir	LION D'ANGERS (LE)
CHARIER CM	Industrie extractive	LIRE
ASSA ABLOY Aube Anjou	Métallurgie et travail des métaux	LONGUE JUMELLES
COLORALU	Métallurgie et travail des métaux	MAY SUR EVRE
FRANCE FIL INTERNATIONAL	Métallurgie et travail des métaux	SAINT CLEMENT DES LEVEES
Sté Industrielle de St Florent	Industrie agro-alimentaire	SAINT FLORENT LE VIEIL
ELECTROPOLI	Métallurgie et travail des métaux	SAUMUR
PAULSTRA	Métallurgie et travail des métaux	SEGRE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de
l'écologie, du
développement
durable et
de l'énergie

Les enjeux régionaux : rejets aqueux (5/6)

Objectif du SDAGE Loire Bretagne 2010-2015 (traduction de la directive européenne cadre sur loi) :

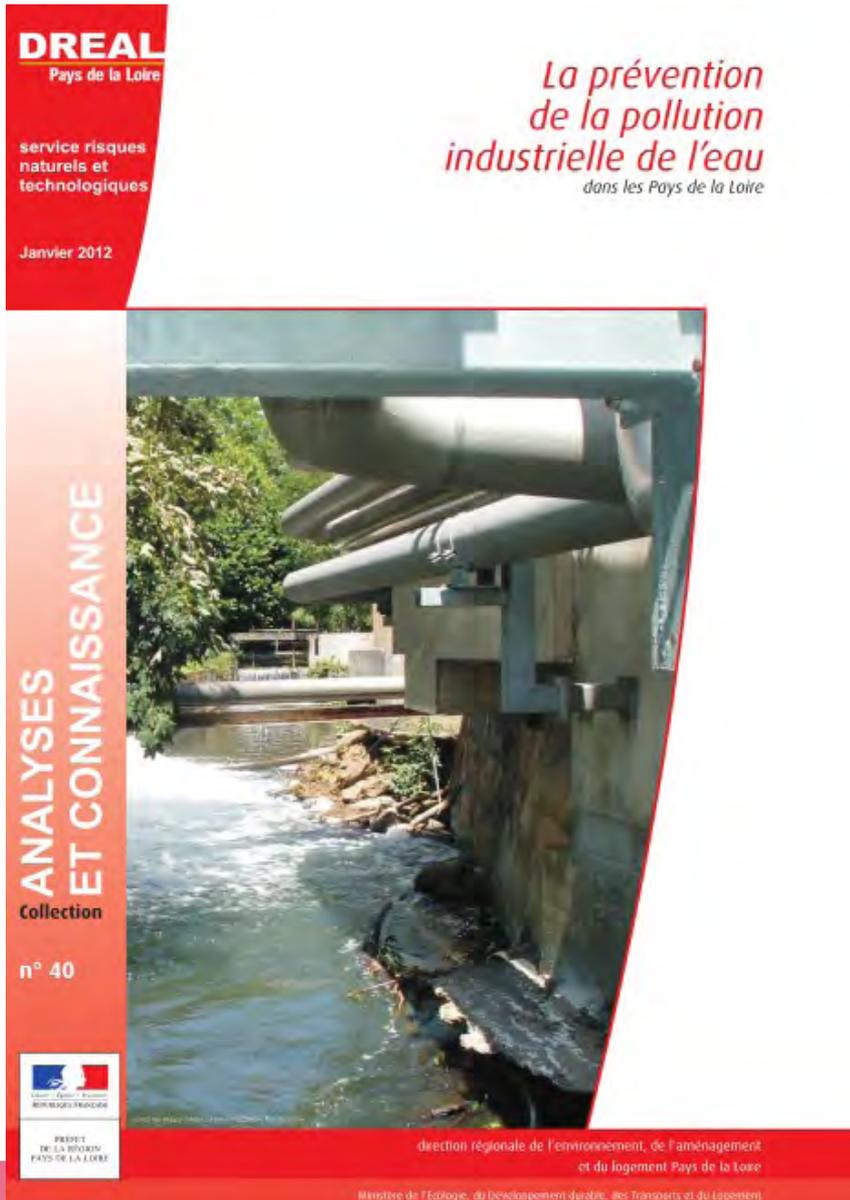
61% des cours d'eau en bon état écologique d'ici 2015
(30% en 2010)

Problématique pour les ICPE :

- Bon état écologique: maîtriser les rejets en phosphore et azote, ne pas contribuer à une dégradation du milieu
- Bon état chimique des eaux : action RSDE



Les enjeux régionaux : rejets aqueux (6/6)



Brochure disponible sur le site de la DREAL

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/mise-en-ligne-de-la-brochure-la-a1747.html>

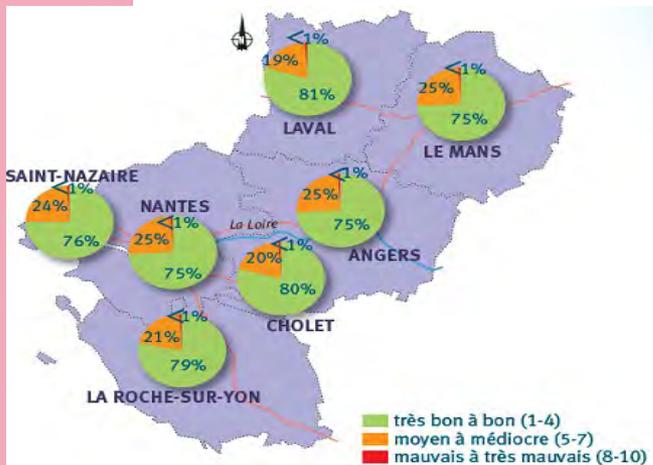


Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Les enjeux régionaux : rejets atmosphériques (1/2)

Suivi de la qualité de l'air extérieur par Air Pays de Loire : NOx, poussières, SO2, ozone...

En 2011, légère baisse des indices par rapport années précédentes (*particules fines de janvier à mars (conditions météo + chauffage, et pollution transfrontière) puis ozone de mars à fin septembre*).

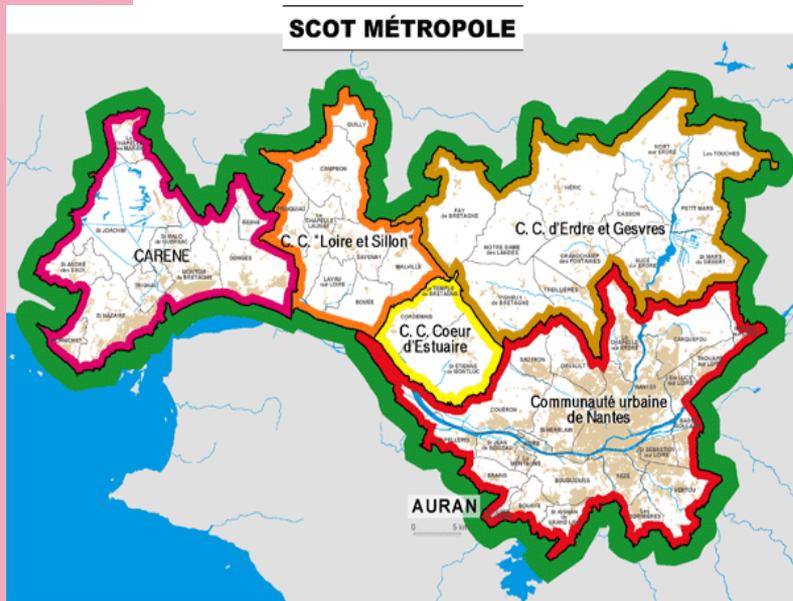


Procédure d'information : 5 en Basse Loire

	valeurs limites	seuils d'alerte	seuils de recommandation-information	objectifs de qualité
44	Nantes	dioxyde d'azote*	particules fines PM10	dioxyde d'azote* - ozone particules fines PM2,5
	Saint-Nazaire		particules fines PM10	ozone - particules fines PM2,5
	Basse-Loire		dioxyde de soufre particules fines PM10	
49	Angers		particules fines PM10	ozone - particules fines PM2,5
	Cholet		particules fines PM10	ozone
85	La Roche-sur-Yon		particules fines PM10	ozone
	zone rurale		particules fines PM10	ozone - particules fines PM2,5
53	Laval	dioxyde d'azote*	dioxyde d'azote* particules fines PM10	dioxyde d'azote* - ozone
	zone rurale		particules fines PM10	ozone - particules fines PM2,5
72	Le Mans		particules fines PM10	benzène* - ozone - particules fines PM2,5

Valeur limite réglementaire : dépassée pour le dioxyde d'azote à proximité de voies de circulation (trafic).

Les enjeux régionaux : rejets atmosphériques (2/2)



Problématique pour les ICPE :

- attention aux émissions de **particules: enjeu sanitaire**, 31% d'origine industrielle, seuils abaissés en 2012, déjà plusieurs épisodes de dépassement
- dans la zone du PPA Nantes-St Nazaire (=SCOT): contraintes supplémentaires possibles (PPA en cours de révision)

- gaz à effet de serre (GES) : 52 sites soumis au système d'échange de quotas européens

Pour information : Schéma Régional Air Energie Climat en cours d'élaboration = grands objectifs de réduction des émissions de **GES**



Vie et mort d'une ICPE ?

- **Naissance** d'une ICPE (A et AS) :
 - dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE) au préfet
 - instruction du dossier (acceptabilité de l'ICPE)
 - procédure administrative et autorisation par arrêté préfectoral (prescriptions, éventuelles SUP)

Au cours de la vie de l'ICPE, des arrêtés préfectoraux complémentaires font évoluer les prescriptions initiales.



Vie et mort d'une ICPE ?

- **Vie** d'une ICPE :
 - **modifications** de l'ICPE :
 - notification au préfet
 - si elles sont substantielles, dépôt d'un DDAE et procédure d'autorisation
 - **changement d'exploitant**
 - pour les ICPE soumises à la constitution de garanties financières : autorisation préfectorale nécessaire
 - autres ICPE : déclaration au préfet

Vie et mort d'une ICPE ?

- **Vie** d'une ICPE :



- **auto-surveillance / contrôles de l'exploitant** : démonstration du respect permanent des prescriptions réglementaires et de la conformité de l'ICPE au DDAE (émissions dans l'eau, l'air, les eaux souterraines, efficacité des mesures de maîtrise des risques...)



- pour certains types d'ICPE : **actualisation** périodique des études de dangers, plans d'urgence, bilans de fonctionnement
- **déclarations** à l'inspection des installations classées **des incidents et accidents**



fissure de 16 x 1 cm



Vie et mort d'une ICPE ?

- **Mort** d'une ICPE : cessation d'activité
 - notification au préfet
 - mise en sécurité, remise en état, surveillance



Que fait l'inspection des installations classées ?

3 rôles, tout au long de la vie des ICPE

• *prescrire*

- instruire les dossiers transmis au préfet
- proposer des prescriptions techniques au préfet (après instruction de dossiers, après une inspection, pour tenir compte d'évolutions réglementaires)

• *surveiller*

- réaliser des inspections sur site
- instruire/examiner les études et documents remis par les exploitants (EDD, rapports d'auto-surveillance, déclarations d'incident...)

• *informer*

- le public : structures de concertation locales (CSS), publication de bilans annuels, bases de données (IREP, ARIA, BASOL, BASIAS...)
- les industriels



Que fait l'inspection des installations classées ?

- *mission de police de l'inspection dans le domaine de l'environnement*



- dispose du droit de visiter une ICPE à tout moment et de se faire communiquer certains documents
- dresse procès-verbal des infractions commises par les exploitants
- propose des sanctions administratives au préfet

- *qui assure l'inspection des installations classées ?*

- les DREAL
- les DDPP



L'instruction des dossiers de demandes d'autorisation en PdL

- 122 dossiers d'autorisation ou de régularisation déposés en 2011 en DREAL et 52 en DDPP
- 52 arrêtés d'autorisations nouvelles signés en DREAL et 57 en DDPP (1350 en France)
- Objectif national = 70% des DAE instruits en moins d'1 an, difficile à respecter, implication de tous

Et aussi 212 arrêtés préfectoraux complémentaires en DREAL et 65 en DDPP (pas d'enquête publique, valable pour des modifications non substantielles, une sévèrisation des prescriptions suite à l'instruction d'un dossier (étude de dangers, bilan de fonctionnement ...))



Inspections des installations

→ installations soumises à déclaration :

– inspection en cas de plainte

→ installations prioritaires nationaux :

– 1 inspection par an

→ Installations « à enjeux » :

- 1 inspection tous les 3 ans

→ Autres autorisations :

– 1 inspection tous les 7 ans

En 2011 en Pays de Loire : 1696 inspections (24 000 en France)

le suivi des sites a donné lieu à 91 arrêtés de mise

en demeure et 43 PV

Des bases de données sur les installations classées

DREAL : www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/

Profil environnemental de la région : www.profil-environnemental.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/accueil

Arrêtés préfectoraux et rapports au CODERST :
www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheICForm.php

Données sur les émissions des installations les plus émettrices en France :
www.irep.ecologie.gouv.fr/IREP/index.php

Base de données d'accidents : BARPI / www.aria.developpement-durable.gouv.fr/

Carthothèque de la DREAL (risques naturels, réseau Natura 2000, ...) :
[//carmen.developpement-durable.gouv.fr/services/catalogue/catalogue.php?style=catalogue.xsl&service_idx=26](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/services/catalogue/catalogue.php?style=catalogue.xsl&service_idx=26) ou accès thématique depuis le site de la DREAL Pays de Loire

Qualité de l'air – Air Pays de la Loire : www.airpl.org/

